

Comment pouvons-nous vous aider ?

La Présidente du Conseil départemental délivre un avis (pour les gestionnaires publics) ou une autorisation (pour les gestionnaires privés) pour l'ouverture, l'extension et la transformation d'un établissement ou d'un service d'accueil de jeunes enfants (crèche, micro-crèche et jardin d'enfants). Le Conseil départemental du Gard a fait le choix d'accompagner les porteurs de projets grâce à un appui technique et à la mise en place de rencontres à différentes étapes entre le porteur du projet et les professionnels de la Protection maternelle et infantile (PMI) : échanges autour du projet, sur les plans, visites avant et après travaux. Par ailleurs, la PMI assure un accompagnement et un contrôle de l'ensemble des EAJE du département une fois ouverts.

Pour qui ?

Pour les porteurs de projets publics ou privés d'un Etablissement d'accueil de jeunes enfants qui souhaitent ouvrir, étendre et/ou transformer un EAJe : crèche, micro-crèche et jardin d'enfants.

Comment en bénéficier ?

Pour tout projet de création, transformation ou extension, le gestionnaire privé ou public devra faire part de son projet à la direction adjointe de la PMI à l'adresse ci-contre (à droite bloc "Contact"), les instructions concernant la procédure et l'accompagnement seront alors communiqués au porteur du projet.

Dans le cadre de l'instruction d'un dossier, selon la catégorie de l'établissement le porteur du projet sollicitera les services de la mairie pour une autorisation d'ouverture au public en tant qu'Établissement recevant du public (ERP).

Pour tout projet d'EAJE, la Présidente du Conseil départemental sollicite l'avis du maire de la commune d'implantation, une fois le dossier de demande d'autorisation déclaré complet (sauf dans le cas où la commune ou l'Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) est porteur du projet).

Liste des EAJE (contenu accessible)

Affichage des résultats 49 à 60 sur 180 au total



CRÈCHES

Delon Soubeyran

40 Rue Ernest Renan
30000 Nîmes

[Itinéraire](#)



C R È C H E S

Les Petits Lutins dans la Vallée

Quartier de l'Ecole
30570 Val-d'Aigoual

[Itinéraire](#)



C R È C H E S

Les P'tits Loups

1 Espace Antoine Sergi
30340 Rousson

[Itinéraire](#)



C R È C H E S

LPCR Chloé Bécharde

6 Rond-point des Grenadiers
30470 Aimargues

[Itinéraire](#)



C R È C H E S

Les Papillons Bleus

Impasse des Potences
30100 Alès

Itinéraire



C R È C H E S

Les péquélous

Ancien Chemin d'Avignon
30150 Saint-Geniès-de-Comolas

Itinéraire



C R È C H E S

La Pichouline

10 Rue des Pins
30620 Uchaud

Itinéraire



C R È C H E S

Maison des tous Petits

21 Rue Jean Henri Fabre
30133 Les Angles

Itinéraire



C R È C H E S

Lou Péquelou

Place Robert Francisque
30460 Lasalle

[Itinéraire](#)



C R È C H E S

Les Copinous

Lotissement les Bousquets L'Espérou
30570 Val-d'Aigoual

[Itinéraire](#)



C R È C H E S

Les Petits Bouchons

114bis Route de Montpellier
30540 Milhaud

[Itinéraire](#)



C R È C H E S

A Petits Pas

401 Rue des Ecoles
30340 Méjannes-lès-Alès

[Itinéraire](#)



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél. : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76